

Date : 27/08/2020 16:34

Sujet : Nuisances de l'aéroport - une situation explosive

Mesdames, Messieurs

L'activité aérienne manifestement débridée et sans complexe continue de plus belle au préjudice des habitants de la Vallée de la Siagne.

Le dimanche 23 août, nous avons recensé 695 plaintes dont 73% concernent des jets. Notre système de comptage nous a permis d'identifier 51 passages de jets en une journée auxquels s'ajoutent les survols de bi-moteurs, mono-moteurs et hélicoptères.

En juillet nous relevons 300 plaintes par jour avec un pic de 597 plaintes le vendredi 10 juillet. En août nous relevons une moyenne de 314 plaintes par jour (65% à 70% de ces plaintes concernent les jets qui ont représenté en moyenne 35 survols par jour avec parfois des pics à plus de 50).

Il faut noter l'augmentation importante du nombre de plaignants passé de 65 en 2019 à 141 pour la même période. Une augmentation de plus de 100%.

Significatif du malaise qui s'installe et de la colère de la population : alors qu'en raison des mesures COVID nous n'avons pas organisé de réunion publique, le nombre d'adhésions à l'association et le nombre de recours à notre service plainte n'a jamais été aussi élevé.

Il est vrai que l'activité de l'aéroport a repris densément alors que les personnels chargé du respect des procédures de respect environnemental sont encore en chômage partiel ! Ce qui montre bien le peu d'intérêt de cette entreprise commerciale pour la question.

- La PJ est un bel exemple de "dispersion" des trajectoires. Cannes, Le Cannet, Mougins et Mouans-Sartoux apprécieront particulièrement.

Respectueusement.

Pierre MONARD
Président de l'ADNA

En PJ la trajectoire mentionnée ci-dessus